

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr @ Min Finances

> Paris, le 20 juin 2014 N° 077

Michel Sapin rend hommage aux agents des douanes et annonce un durcissement des sanctions pour les personnes qui les mettent en danger

Ce vendredi 20 juin, Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, s'est rendu sur l'aire de péage de Lançon, dans les Bouches-du-Rhône, pour assister à un contrôle autoroutier mené par les agents des douanes. La barrière de péage de Lançon avait été le théâtre de l'interception d'un "go fast car" par la douane de Marseille, le 27 avril dernier. Le ministre a ainsi tenu à rendre hommage aux agents de surveillance qui assurent notamment des missions particulièrement dangereuses de lutte contre les trafics de drogue.

Lors de ce déplacement, le ministre a évoqué l'adoption hier par le Parlement d'un projet de loi sur l'activité privée de protection des navires. A l'initiative du Gouvernement, ce projet de loi introduit une disposition spécifique visant à renforcer la protection des agents des douanes. Les faits d'opposition à fonctions et de refus d'obtempérer, punis jusqu'ici d'une contravention, seront désormais punis plus lourdement et considérés comme des délits passibles de peines d'emprisonnement et de fortes amendes.

Le ministre des Finances et des Comptes publics s'est ensuite rendu à Marseille pour remettre la médaille d'honneur des douanes aux auteurs de l'arrestation de Medhi NEMMOUCHE, intervenue le 30 mai dernier, lors d'un contrôle à bord d'un car. Le ministre a tenu à saluer "le sang-froid et le professionnalisme extraordinaires" dont ces agents ont fait preuve.

Contact presse :

Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13 Sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

